

Toulouse, 5 mars 2019

## 8 Mars Grève des femmes et manifestation Les syndicats vous invitent à en débattre Entre 12h00 et 14h00 cour de la rue des lois



Nous n'allons pas faire ici de longs discours, simplement vendredi nous espérons nous retrouver nombreux-ses (cour rue des Lois). Les documents ci-contre sont extraits d'expressions communes ou séparées de nos syndicats et seront disponibles ce vendredi. Une camarade fera une présentation générale du sujet et des engagements anciens sur Toulouse. En effet c'est la 1ère ville après Paris à s'être engagée dans la grève du 8 mars il y a plusieurs années déjà. Ensuite la parole vous appartiendra.



**#8MARS15H40:**  
**GRÈVE FÉMINISTE À LA DGFIP AUSSI!**

processus de domination. Elles prennent de multiples formes: psychologiques, verbales, économiques, physiques ou sexuelles.

Pour notre organisation, ces questions sont une priorité de toutes et de tous à la CGT.

La DGFIP n'est pas épargnée par les inégalités entre les femmes et les hommes, à titre d'exemple Bercy a payé en 2017 : 1,7 millions de pénalités pour manquement à la parité dû au non respect des règles de nomination relatives à des postes de cadre.

Le démantèlement à venir de la DGFIP, l'extension du télétravail, la mobilité forcée, la réduction des plans de qualifications, les attaques nombreuses sur la promotion interne... sont autant de décisions unilatérales de notre administration qui encore une fois pénalisent plus les femmes. En matière de recul social, les femmes en sont trop souvent les premières victimes. La réforme de retraites voulue par le gouvernement sera une réelle attaque frontale aux femmes et notamment aux femmes fonctionnaires.

Comme partout, à la DGFIP les agents contractuels sont en majorité des femmes. La CGT Finances Publiques combat au quotidien cette précarité: elle exige leur titularisation et l'égalité salariale. Déjà, grâce à l'action de la CGT Finances Publiques, les payes d'un millier de ces collègues ont été revalorisées.

### Ne lâchons rien !

C'est pourquoi nous vous appelons vendredi 8 mars 2019 à éteindre vos ordinateurs dès 15h40 et à débadger dès la fin de la plage fixe, pour aller manifester et porter vos revendications et vos exigences auprès de vos directeurs sur :

- ✓ Les inégalités de carrière et le plafond de verre,
- ✓ La dévalorisation et la précarité du travail des femmes,
- ✓ Le respect des droits des femmes enceintes et en situation de récente maternité,
- ✓ La prise en compte collective des besoins sociaux de la petite enfance, du logement et l'aperte d'autonomie,
- ✓ La réforme des retraites et les inégalités de pension...

### LES ACTIONS SUR TOULOUSE

**Rassemblement à 14h00 place du Capitole**  
**« portons toutes et tous un foulard violet »**

**Et à 15h40 (heure de rupture d'égalité)**  
**« formons une chaîne humaine »**

### RENDEZ-VOUS A 12H00

**Dans la cour de la Rue des Lois**  
**DEBAT LIBRE ET OUVERT**

**Accompagné d'un « APERO CACAHUETE »**

Le 5 mars 2019

### L'égalité Femmes/Hommes : toujours un combat !

La mobilisation des femmes et l'unité des organisations syndicales nous ont permis de gagner de premières avancées : création de référentes et référents du personnel contre les violences, mise en place d'une obligation de résultat en matière d'égalité salariale, suppression du jour de carence pour les femmes enceintes dans la Fonction publique. Ces dispositifs doivent être améliorés et complétés par des mesures ambitieuses accompagnées des moyens humains et financiers à la hauteur de l'enjeu.

En effet, le compte n'y est pas. Le quotidien des femmes est toujours marqué par les inégalités salariales, la précarité et les violences sexistes et sexuelles.

Pour faire enfin de l'égalité une réalité, c'est toutes les politiques publiques qui doivent être pensées et évaluées à cette aune. Nous alertons avec force : le projet de loi dit « de transformation de la Fonction publique », contredit cet objectif. S'il est adopté, Le recours accru à des emplois contractuels, impactera négativement la situation professionnelle et financière des femmes. Alors que la lutte contre les violences sexistes et sexuelles est une priorité, le projet de loi amoindrit les outils dédiés à la santé au travail. Il aurait pour conséquence un recul des services publics, pourtant déterminants pour l'émancipation des femmes, et de l'emploi public, aujourd'hui majoritairement féminin.

Si nos organisations sont elles-mêmes engagées de longue date dans ce combat pour l'égalité, nous réaffirmons la nécessité d'intensifier la mobilisation de nos militantes et militants, d'amplifier nos actions en faveur de l'égalité professionnelle et de faire progresser la mixité au sein de nos organisations.

Le 8 mars n'est ni la saint Valentin, ni la fête des mères, C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. A cette occasion, nous interpellons le gouvernement et le patronat autour des exigences suivantes :